



H:\ENVIRONNEMENT\ENTREPRISES\Neuvy sur Loire\SOSEMAT-carrieres\Les Pelus\Inspections\Inspection du
 7\140425_080_DBIC_fcvi_icpe_osemat.odt
 n° 58-14/080

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection ICPE

Unité territoriale: Nièvre/Yonne		Subdivision de la Nièvre	
<p>Nom(s) du ou des inspecteurs : Gilles ROUX Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 2 avril 2014 Date de l'inspection : 17 avril 2014 Type d'inspection : <input type="checkbox"/> approfondie ou <input type="checkbox"/> courante ou <input type="checkbox"/> ponctuelle <input type="checkbox"/> inopinée ou <input type="checkbox"/> annoncée <input type="checkbox"/> planifiée ou <input type="checkbox"/> circonstancielle</p> <p>Motif de la planification :</p> <p>Programme annuel des inspections de la Nièvre</p>			
Société : SARL SOSEMAT Commune : NEUVY SUR LOIRE Activité : Carrière de matériaux alluvionnaires		Régime de classement : A Priorité : Nationale	
<p>Liste des installations inspectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrale à béton et installations de traitement des matériaux alluvionnaires extraits par la carrière. <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'eau et de l'air <p>Référentiels de l'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de l'environnement - Réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement - Arrêté préfectoral d'autorisation n° 87-3752 du 21 décembre 1987 modifié par l'arrêté préfectoral n° 95-P-95 du 16 janvier 1995 			
<p>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Claude BARO – directeur technique régional - M. Michel BARBEREAU - chef de carrière <p>Liste des documents consultés lors de l'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'analyse des eaux des bassins établis par la société LD CONTRÔLES du 4 juin 2013 et du 16 janvier 2014 - Plan d'exploitation de la carrière - Courrier de la société RECYCLAGE DU VAL DE LOIRE au sujet de l'évacuation des ferrailles générées par les activités - Tableau récapitulatif des analyses d'eau effectuées sur le site depuis plusieurs années - Rapport de contrôle des installations électriques, établi par la société APAVE en date du 8 octobre 2013 			
<p>Principales constatations effectuées, principaux constats d'écarts par rapport au référentiel d'inspection :</p> <p>1. <u>IMPRESSION GÉNÉRALE :</u></p> <p>Carrière alluvionnaire exploitée depuis de nombreuses années, disposant d'un matériel de traitement des matériaux relativement ancien mais bien entretenu. L'évolution de l'exploitation respecte le phasage défini dans le cadre de l'autorisation d'exploiter délivrée au titre des ICPE.</p> <p>2. <u>NON-CONFORMITÉS RELEVÉES PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS UTILISÉS :</u></p> <p>Aucune non-conformité n'a été relevée au cours de la visite.</p>			

Conclusions ou suites envisagées :

Aucune suite particulière n'est envisagée.

Liste des documents établis suite à la visite :

- Lettre à l'exploitant

Date et signatures : 25 avril 2014

Rédacteur	Vérificateur/approbateur
<p data-bbox="405 577 555 609">Gilles ROUX</p> <p data-bbox="400 636 544 696">signé</p> <p data-bbox="316 790 644 822">Inspecteur de l'environnement</p>	<p data-bbox="1035 577 1204 609">Laurent DENIS</p> <p data-bbox="1040 636 1184 696">signé</p> <p data-bbox="863 790 1382 851">Responsable de l'unité territoriale Nièvre/Yonne Inspecteur de l'environnement</p>

Copies : ut5889 – SPR clt - Exploitant - Minute - Chrono